

Délibération n°3
Projet Annuel de Performance 2026

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 822-1 à L. 822-5 et R. 822-1 à R. 822-34.

EXPOSÉ

Le projet annuel de performance 2026 fixe les objectifs poursuivis par le Crous Lorraine assortis des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service attendu pour l'exercice 2026.

Article 1 :

Le Conseil d'Administration du Crous Lorraine adopte le projet annuel de performance 2026, joint à la présente délibération.

Nombre d'administrateurs constituant le conseil d'administration : 27
Quorum exigé : 9

Administrateurs présents : 14
Administrateurs représentés : 8
Total : 22

Décompte du vote :

ABSTENTION : 1
POUR : 21
CONTRE :

Fait à Nancy, le 17 décembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration
Claudio GALDERISI

Recteur délégué à l'ESRI Grand Est

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE 2026

17 décembre 2025

Le Projet Annuel de Performance 2026 est constitué de la grande majorité des indicateurs existants dans le Projet Annuel de Performance 2025 et doit placer le Crous Lorraine comme un acteur incontournable de la vie étudiante. Il s'agit de mesurer la performance du Crous Lorraine au travers des enjeux transversaux issus du projet d'établissement 2024/2028 et qui sont :

- Permettre à l'étudiant de réussir ses études en lui garantissant le meilleur des services ;
- Revenir aux missions fondamentales en priorisant les efforts sur le cœur de métier ;
- Rendre l'offre proposée par le Crous Lorraine visible, lisible et accessible ;
- Prendre sa place au sein de l'écosystème ;
- Renforcer la politique de transition écologique et valoriser les actions entreprises ;
- Renforcer la politique ressources humaines et la politique d'action sociale ;
- S'engager dans une démarche d'amélioration continue et poursuivre le contrôle interne.

Il est à noter que le terme « performance » s'entend dans une définition étendue : non seulement les indicateurs visent à mesurer la performance économique du Crous Lorraine et d'autres traitent de la performance de la qualité du service rendu aux étudiants.

TABLE DES MATIÈRES

1. Culture, animation et CVEC.....	2
1.1. Indicateur n°1 : Taux de consommation de la CVEC	2
1.2. Indicateur n°2 : Nombre d'étudiants référents par résidence.....	2
2. Le secteur de l'hébergement	3
2.1. Indicateur n°1 : Améliorer le recours à Visale.....	3
2.2. Indicateur n°2 : Taux d'occupation financier	3
2.3. Indicateur n°3 : Taux de couverture	3
2.4. Indicateur n°4 : Coût d'entretien par lit	3
3. Le secteur de la restauration	4
3.1. Indicateur n°1 : Amélioration de l'achat des produits SIQO	4
3.2. Indicateur n°2 : Taux de couverture	4
4. Pilotage et animation du programme : Visibilité du Crous Lorraine	5
4.1. Indicateur n°1 : Nombre de véhicules électriques ou hybrides	5
4.2. Indicateur n°2 : Visibilité externe	5
4.3. Indicateur n°3 : Renforcer l'attractivité du CROUS Lorraine.....	5

1. CULTURE, ANIMATION ET CVEC

Nous sommes là pour :

- Favoriser l'épanouissement de l'étudiant et combattre l'isolement par une vie en résidence confortable et diversifiée ;
- Accompagner et soutenir les projets et les initiatives étudiantes (communication, mise en réseau, recherche de partenariats, subventionnement via la CVEC) ;
- Accompagner et valoriser la création étudiante ;
- Rechercher des partenariats et des mutualisations avec les autres acteurs mutuels ;
- Gérer, développer et assurer le suivi de la MDE et des tiers lieux existants ;
- Dynamiser l'animation des résidences universitaires du Crous ;
- Travailler sur la dynamique de vie et de bien-être ;
- Continuer à développer la dynamique des actions menées dans le cadre de la CVEC afin d'améliorer l'animation des campus ;
- Poursuivre l'optimisation de crédits CVEC pour développer les projets visant à améliorer la vie des étudiants.

L'indicateur proposé en 2025 est reconduit comme tel et un nouvel indicateur est ajouté.

1.1. Indicateur n°1 : Taux de consommation de la CVEC

Objectif 2026 : 85% de consommation des crédits alloués (CP) – Source Données ORION

Modes de calcul/commentaires : issus des éléments budgétaires de l'année

Le montant total des recettes perçues au titre de la collecte CVEC est de :

	2024	2025
Total des recettes perçues	663 351 €	695 513 €

En regard de ces recettes, les dépenses ont été réalisées selon la ventilation par poste suivante en 2024 :

Montant total des dépenses	595 028 €
Santé	138 746 €
Activités culturelles	201 018 €
Activités sportives	105 536 €
Activités d'accueil	1 462 €
Activités autres	148 266 €
<i>dont masse salariale des étudiants référents</i>	<i>dont 145 475 €</i>

1.2. Indicateur n°2 : Nombre d'étudiants référents par résidence

Depuis novembre 2020, à la suite de l'annonce du Premier ministre, des étudiants référents ont été recrutés « *afin d'assurer une relation individuelle et suivie avec les autres étudiants logés dans les résidences, avec pour objectif de veiller à ce qu'ils ne rencontrent pas de difficultés et de faire le lien le cas échéant avec les services susceptibles d'apporter le soutien approprié* ». (Projet annuel de performances, Annexe au projet de loi de finances pour 2026, p. 42).

Au CROUS Lorraine, la coordination du dispositif est assurée par la DVE en lien avec les DUG des résidences universitaires. Pour information, en 2024/2025, 24 étudiants référents ont été embauchés au service des 20 cités universitaires.

Objectif 2026 : Maintenir la valeur cible strictement supérieure à 1.

Modes de calcul/commentaires : Calcul du ratio :

Nombre d'étudiants référents (en personne physique) par année universitaire écoulée/nombre total de résidences universitaires

Séance du Conseil d'Administration – 17 décembre 2025

2. LE SECTEUR DE L'HEBERGEMENT

Nous sommes là pour :

- Rendre accessible le logement aux étudiants : faire en sorte que le logement ne soit plus un frein à la poursuite des études mais bien un outil au service de leur réussite ;
- Favoriser et développer une vie en résidence confortable et épanouissante ;
- Optimiser le taux d'occupation des logements, notamment par le développement de l'offre du court séjour ;
- Tenir le rythme des programmes de réhabilitations afin de faire disparaître progressivement les offres les moins qualitatives ;
- Mettre en œuvre une politique ambitieuse d'entretien des logements ;
- Poursuivre l'accueil de soutien psychologique des étudiants.

2.1. Indicateur n°1 : Améliorer le recours à Visale

L'indicateur 2025 « Améliorer le recours à Visale » n'est pas reconduit. En effet, cet indicateur ne mesure pas la performance du CROUS Lorraine, ce d'autant plus au regard du taux de pénétration du parc estimé à 81%.

2.2. Indicateur n°2 : Taux d'occupation financier

Contexte : la réhabilitation des résidences a permis de rendre plus attractive l'offre de logements afin de proposer aux résidents un cadre de vie amélioré, plus confortable et plus durable.

La mise en place d'un outil de suivi performant des logements indisponibles à la location sur une courte durée a permis de diminuer le nombre de logements bloqués à la location et de remettre en état les logements qui le nécessitaient.

Objectif 2026 : atteindre au moins 82% (BI 2026 prévision 85.60% et 83.84% pour le BI 2025)

Mode de calcul/commentaire : Recettes effectives (c/706.71) / Recettes théoriques (c/706.71) hors travaux (méthodologie Fiches indicateurs de Gestion)

2.3. Indicateur n°3 : Taux de couverture

Contexte : Le taux de couverture tient compte des recettes encaissées (hors subventions) et des dépenses payées du domaine. Il permet de mettre en évidence la performance économique de l'activité.

Objectif 2026 : atteindre au minimum un taux de 103% (en 2024 il était de 106.16%)

Ce mode de calcul diffère de celui des Fiches Indicateurs de Gestion (FIG), qui est un document national élaboré par le Cnous permettant un comparatif entre Crous. En effet, les FIG font apparaître un taux de couverture en coûts complets, reprenant des chiffres issus de la balance comptable et retraités par domaine d'activité à partir de clés de répartition issues des données budgétaires.

2.4. Indicateur n°4 : Coût d'entretien par lit

Contexte : Il s'agit de mesurer les efforts financiers réalisés par le Crous Lorraine pour maintenir voire augmenter la qualité de la prestation « logement ».

Objectif 2026 : atteindre 275 €/lit (301.47 € en 2024)

Mode de calcul/commentaire : l'ensemble des dépenses d'entretien divisé par le nombre de lits.

3. LE SECTEUR DE LA RESTAURATION

Nous sommes là pour :

- Nourrir les étudiants lorrains tout au long de l'année au plus près de leur lieu d'études ;
- Prendre en compte les attentes des usagers de la restauration, les étudiants en priorité, et s'adapter aux évolutions de leurs modes de consommation ;
- Offrir une restauration de qualité et diversifiée à tarif social ;
- Créer des conditions permettant de faire de la restauration un moment privilégié de vie collective ;
- Poursuivre la politique d'agrément avec des structures de restauration collective afin de permettre à un maximum d'étudiants d'accéder à une offre de repas à tarif modéré conformément à la Loi Levi du 13 avril 2023 ;
- Développer la démarche de développement durable en restauration, la lutte contre le gaspillage alimentaire. Favoriser la proportion de repas végétarien dans l'ensemble des structures du Crous lorraine conformément aux objectifs nationaux (30% de repas végétariens en 2025 et 50% d'ici 2030) ;
- Prendre en compte le traitement des déchets ;
- Faire vivre et consolider la démarche Mon restau responsable déployée depuis septembre 2023 sur les restaurants universitaires du Crous lorraine en contribuant en particulier à maintenir le ratio de 30% de produits Egalim ;
- Travailler sur la gestion des files d'attente en lien avec les universités et le décalage des cours.

3.1. Indicateur n°1 : Amélioration de l'achat des produits SIQO¹

Nos résultats issus des statistiques nationales montrent une nette amélioration de nos pourcentages. Ainsi, au 31 octobre 2025, le Crous lorraine était à 33% de produits Egalim dont 11.55% de Bio (selon les statistiques fournies par le Cnous).

Période	BIO	EGALIM
2024	5,42%	23,25%
31/10/2025	11,87%	32,73%

Objectif 2026 : Assurer un taux supérieur à 30% de produits Egalim et d'au moins 6% de Bio au regard des statistiques fournies par le Cnous

3.2. Indicateur n°2 : Taux de couverture

Contexte : Le taux de couverture tient compte des recettes encaissées (hors subventions mais avec compensation du repas à 1 €) et des dépenses payées du domaine. Il permet de mettre en évidence la performance économique de l'activité.

Le taux de couverture en 2024, qui s'établit à 53.09% en restauration se détériore par rapport à celui réalisé en 2023 (55.72%) du fait de deux postes de dépenses qui ont progressé de façon importante :

- Les dépenses de personnel (+11.1% soit + 1 229 011 €) liées aux différentes mesures de revalorisation,
- Le recours à l'intérim → du fait de la hausse de l'intérim, les frais généraux ont cru de 2023/2024 : + 221 962 € soit 14,7% (+150 000 €)

Objectif 2026 : atteindre un taux d'au moins 53%

Mode de calcul/commentaire : Total des ressources propres (RGRP) du domaine Restauration (avec compensation du repas à 1 €) /Total des dépenses (CP) sur ressources propres du domaine.

Ce mode de calcul diffère de celui des Fiches Indicateurs de Gestion (FIG), qui est un document national élaboré par le Cnous permettant un comparatif entre Crous. En effet, les FIG font apparaître un taux de couverture en coûts complets, reprenant des chiffres issus de la balance comptable et retraités par domaine d'activité à partir de clés de répartition issues des données budgétaires.

¹ Signes d'identification de qualité et d'origine - obligation de la loi EGALIM 50% de produits SIQO dont 20% de produits BIO.

4. PILOTAGE ET ANIMATION DU PROGRAMME : VISIBILITE DU CROUS LORRAINE

Nous sommes là pour :

- Renforcer la politique de sécurité au travail et de prévention des risques ;
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'égalité professionnelle, assurer la formation continue des agents ;
- Maîtriser le dispositif des emplois et la masse salariale ;
- Gestion des ressources humaines : mener une politique qualité vie au travail, Marque employeur : fidéliser les agents du Crous recruter de nouveaux talents en renforçant l'attractivité du Crous lorraine ;
- Poursuivre et renforcer les actions du contrôle interne ;
- Optimiser la politique d'achat ;
- Sensibiliser les étudiants aux éco gestes, aux économies d'énergie en résidence et à l'entretien des logements ;
- Valoriser nos offres et nos actions ;
- Moderniser redorer et dynamiser l'image du Crous lorraine ;
- Accentuer la présence du Crous sur les réseaux sociaux ;
- Poursuivre le développement de la communication interne.

La mention relative à l'index égalité professionnelle ne semble pas opportune pour mesurer la visibilité du CROUS Lorraine.

4.1. Indicateur n°1 : Nombre de véhicules électriques ou hybrides

Contexte : il s'agit d'atteindre l'objectif visé dans le schéma directeur sur la transition écologique soit 100% de véhicules électriques à l'horizon 2040 et favoriser la mobilité douce.

Le Crous Lorraine dispose d'un parc automobile de 46 véhicules dont 16 électriques ou hybrides soit 31.22% du parc en 2024.

Objectif 2026 : atteindre 40% de véhicules électriques ou hybrides en 2030 en réformant progressivement les véhicules concernés.

4.2. Indicateur n°2 : Visibilité externe

Objectif 2026 : Améliorer la visibilité des actions du Crous Lorraine auprès de la cible étudiante, Repositionner l'image du Crous Lorraine comme acteur majeur de la vie étudiante.

Actions :

1. Augmentation de la production de contenus audiovisuels pour s'adapter aux attentes évolutives des usagers.
2. Rationnaliser les actions et les supports de communication
3. Relayer nos communications informatives et événementielles via nos partenaires (ex : menus et horaires RU vers app metzletudiante.fr, multidiffusion de l'agenda culturel Crous sur les plateformes partenaires etc..).

Support	Indicateur	Date ²	Objectif 2026
Site internet	Nombre de visites	365 335	+ 2%
Instagram	Abonnés	4 533	+ 5%

4.3. Indicateur n°3 : Renforcer l'attractivité du CROUS Lorraine

Objectif 2026 : Améliorer la visibilité du CROUS Lorraine employeur

Support	Indicateur	2025 ³	Objectif 2026
Linkedin	Vues des posts	86 297	+ 5%

² Site internet : à date en 2025 / Instagram : Abonnés au 28/11/2025

³ Donnée constatée le 28/11/2025 sur les 12 derniers mois